

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
 - Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
 - La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
 - L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
 - En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances
 - Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
 - Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
 - Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
 - La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
 - La radio après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée AID et AIG :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 - Prise en charge : pec@mupras.com
 - Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS :Centre Alial Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Alial Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

Nº W19-512411

18508

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent (e)			
Matricule : 9113	Société : ROYAL AIR MAROC		
<input checked="" type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom : ELLAHAF-YOUSSEF			
Date de naissance :	12/08/1966		
Adresse :	1032, BOULEVARD SAHIB, JAMIA S.		
Tél. : 03 20 08 20 40	Total des frais engagés :		Dhs

Cadre réservé au Médecin	
Cachet du médecin :	
Date de consultation :	
Nom et prénom du malade :	
Age:	
Lien de parenté :	<input type="checkbox"/> Lui-même <input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant
Nature de la maladie :	
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :	
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous piconfidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.	

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

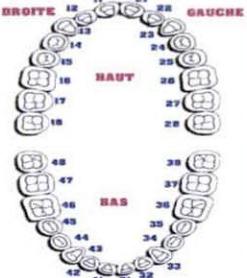
J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente et avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles. Fait à : Le :

SOINS ET PROTHESES DENTAIRES

Le praticien est prié de présenter la dent traitée, l'acte pratiqué et indiquer la nature des soins.

Veuillez fournir une facture

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES		Dents Traitées	Nature des soins	Coefficient	Coefficient des travaux
					
				Montant des soins	
				Début d'exécution	
				Fin d'exécution	
O.D.F. Prothèses dentaires		Détermination du coefficient masticatoire			
		H			
D	25533412 00000000 00000000 35533411	21433552 00000000 00000000 11433553	G		
(Création, Remont, adjonction) Fourniture, démontage, nécessaire à la prothèse					
VOLET ADHERENT		NOM : _____		Mme _____	
DECLARATION N°		W19-404543			
Date de Dépôt	Montant engagé	Nbre de pièces Jointes			
Durée de validité de cette feuille est de (3) trois mois					
Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle					

A REMPLIR PAR L'ADHERENT		Mme 9113	
Nom & Prénom : EL HAJI YOUSSEF			
Fonction : REVENTURE		Phones : 97-03	
Mail : YEZZAHAF@ROYALAIRMAROC.COM			
MEDECIN		Prénom du patient : BOUZIANE ZOUBIDA	
Achérant	<input checked="" type="checkbox"/> Conjoint	<input checked="" type="checkbox"/> Enfant	Age : 28/11/19
Nature de la maladie : Ménopause		Date 1ère visite	
S'agit-il d'un accident : Causes et circonstances : Amina ARROUBI DMD PRACTIENNE Avenue Ouard Chab. Jamila Tunis 101, Avenue Ouard Chab. Jamila Fax: 03 22 56 16 46			
Nature des actes	Nbre de Coefficient	Montant détaillé des honoraires	
C	2	150DH	
PHARMACIE		Date : 28-11-19	
Montant de la facture : 568,40		PHARMACIE SKIRI SABER 98, AV Ouard Chab. Jamila TEL: 05 22 37 32 33 Casablanca	
ANALYSES - RADIOPHARIES		Date : _____	
Désignation des Coefficients		Montant détaillé des Honoraires	
AUXILIAIRES MEDICAUX		Date : _____	
Nombre		Montant détaillé des Honoraires	
AM	PC	IM	IV

Dr. Amina ARROUBI

OMNIPRATICIENNE

Ancien Médecin Chef de Centre de Santé Sbata

Diplôme Universitaire

Gynécologie (Colposcopie, Infertilité)

Diabétologie - Echographie

Spécialiste en Médecine du Sport



الدكتورة أمينة عروبي
الطب العام

طبيبة رئيسة سابقة بالمركز الصحي سباتة
حاصلة على دبلومات جامعية
طب النساء (فحص عنق الرحم، تأخر الإنجاب)
مرض السكري - الفحص بالصدى
أخصائية في الطب الرياضي

28-11-19
Casablanca Le

الدار البيضاء في

ن بونزانتز زون برونا

57.00 dh

1)

lutenyl
mg 50

50 mg

50 mg

50 mg

50 mg

57,00

57.00 dh

Dy Union

mg x 3

50 mg

50 mg

50 mg

84. Fax 3)

Zenmal

50 mg

50 mg

50 mg

صيدلية سكيبا

SKIBA S.A.R.L AU
marché

Route Oued Dahab, Jamila V
05 22 37 32 33 Casablanca

568,40

الرجو إحترام وصفة طبيبك

شارع وادي الذهب، جميلة 5، زنقة 181 رقم 55 أمام صيدلية سكيبة

Tél./Fax:05 22 56 56 46 - Email: dr.amina.arroubi@gmail.com

Avenue Oued Dahab, Jamila 5 rue 181, N° 55, enface pharmacie skiba

maphar
km 10, route côtière 111,
quartier industriel, Zenata, Ain Sebaâ
Casablanca - Maroc
LUTENYL 5mg CP SEC B10
P.P.V: 57,00 DH

maphar
km 10, route côtière 111,
quartier industriel, Zenata, Ain Sebaâ
Casablanca - Maroc
LUTENYL 5mg CP SEC B10
P.P.V: 57,00 DH

maphar
km 10, route côtière 111,
quartier industriel, Zenata, Ain Sebaâ
Casablanca - Maroc
LUTENYL 5mg CP SEC B10
P.P.V: 57,00 DH

maphar
km 10, route côtière 111,
quartier industriel, Zenata, Ain Sebaâ
Casablanca - Maroc
LUTENYL 5mg CP SEC B10
P.P.V: 57,00 DH

maphar
km 10, route côtière 111,
quartier industriel, Zenata, Ain Sebaâ
Casablanca - Maroc
LUTENYL 5mg CP SEC B10
P.P.V: 57,00 DH

maphar
km 10, route côtière 111,
quartier industriel, Zenata, Ain Sebaâ
Casablanca - Maroc
LUTENYL 5mg CP SEC B10
P.P.V: 57,00 DH

maphar
km 10, route côtière 111,
quartier industriel, Zenata, Ain Sebaâ
Casablanca - Maroc
LUTENYL 5mg CP SEC B10
P.P.V: 57,00 DH

maphar
km 10, route côtière 111,
quartier industriel, Zenata, Ain Sebaâ
Casablanca - Maroc
LUTENYL 5mg CP SEC B10
P.P.V: 57,00 DH

maphar
km 10, route côtière 111,
quartier industriel, Zenata, Ain Sebaâ
Casablanca - Maroc
LUTENYL 5mg CP SEC B10
P.P.V: 57,00 DH

maphar
km 10, route côtière 111,
quartier industriel, Zenata, Ain Sebaâ
Casablanca - Maroc
LUTENYL 5mg CP SEC B10
P.P.V: 57,00 DH